



**Arrêté du Président  
de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole**

Numéro : RH.24.08.A0094

Publié le : 23/01/2025

OBJET : Tableau d'avancement de grade au titre de l'année 2024 pour la catégorie C

Le Président de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole,  
Vu le Code Général de la fonction publique et notamment les articles L. 522-4,  
L. 522-4 à L. 522-30 du Code Général de la Fonction Publique,  
Vu les textes régissant les différents statuts particuliers des cadres d'emplois de la  
fonction publique territoriale,  
Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 2 mars 2020 déterminant  
les taux de promotions promus/promouvables pour l'avancement de grade,  
Considérant que les agents inscrits sur ce tableau d'avancement satisfont aux  
obligations d'avancement requises au cours de l'année 2024,  
Vu l'arrêté n° RH.21.08.A0349 du 16 mars 2021 portant sur les Lignes Directrices  
de Gestion des ressources humaines,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le tableau annuel d'avancement de grade pour la catégorie C au titre  
de l'année 2024 est arrêté ainsi qu'il suit :

Grade d'accès	Nom et prénom de l'agent
Adjoint administratif principal de 1ère classe	ALCON Audrey ALPHE Florian DAMIENS Corinne HAUET Aurélie
Adjoint administratif principal de 2ème classe	ALYOUY Dalilla GROSPIERRE Coralie JACQUET Howard LI-JAUBERT Marie-Pierre COTAR Yohann DUCHANNOY Viviane PAIN Sarah
Agent de maîtrise principal	BLANC Franck CAPPI Etienne COULAUD Adrien DA SILVA René-Pierre OUAKED Arnaud ROUSSELOT Cédric CONTINI Sébastien MAZZA Nicolas
Adjoint technique principal de 1ère classe	AVONDO Camille BARDOT Georges BECKER Rémi BEN SALEM Kamel CHIADOT-CAPONET Samuel D'OSSU MINKO Alexandre FIARDA Jérémy GALLAND Kevin GODAVERY Aroulmariadasse JMAMMOU Abdelaziz LAVAL Fabien MARCHISET Arnaud MARCOU Laurence

	TODESCO Stéphane ZOA ESSOMBA Marie VUITTENEZ Christophe ALI Irchadi ANDREANI Bruno
Adjoint technique principal de 2ème classe	BA Tia BARDOSI Christopher BASAN Cuma BERTIN Thierry CHOUFFE Mickaël COUDERT Sébastien FALAH Badre PERRIER-REPLEIN Joël QUARTO Julien TOUNGA Simone VIGNOT Antoine SAADANA Fetiha CAMPOS Valérie JACOB Tonny DEPREZ Bruno PERRIN Christophe

**Article 2** : Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Besançon - 30 rue Charles Nodier, 25000 BESANCON -

**Article 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de Grand Besançon Métropole.

Besançon, le 4 janvier 2024

Pour la Présidente,  
 Par délégation,  
 Le Directeur Général Adjoint des Services,

  
 Jean-René DESCARREGA